

Inscriptions aux centres de loisirs : retour au fonctionnement normal avec annulation de la matinée du samedi 25 mai

ACTUALISATION INFOS

L'accès aux outils numériques de la Ville et de l'Agglomération de Saint-Nazaire reprend progressivement. Le système de réservations en ligne pour les centres de loisirs d'été vient d'être réparé. Le rendez-vous dans les écoles, initialement proposée aux familles ce samedi 25 mai, est annulé et des options plus souples pour les inscriptions sont de nouveau possibles.

Pour les réservations en ligne pour les centres de loisirs d'été :

- le portail [Espace Famille](#) sera ouvert à partir du 4 juin à 12h30 ;
- les familles pourront inscrire leur-s enfant-s dans le centre de loisirs de leur choix, comme habituellement ;
- les annulations de réservation sont à nouveau possibles jusqu'à 8 jours avant le créneau réservé. Passé ce délai et sans justificatif d'absence, les réservations seront facturées.

Les nouvelles modalités d'inscription ont été envoyées aux familles cet après-midi par sms et par mail, via la plateforme de communication école/parents E-primo.

Pour tout renseignement, les familles pourront contacter le 02 44 73 43 00.

CONTACT

Saint-Nazaire agglomération — Service presse
presse@saintnazaire.fr